

MERCI! Gabrielle Roy

Un mur d'escalade grâce à sa générosité

pp. 20-21



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

Tél. et fax: 418-259-2177
info@echosf.org
www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **15 février 2024**.

ADMINISTRATEURS

Herman Pelletier	Président	418 259-7932
Jacques Lacroix	Vice-président	418 508-6453
Sébastien Vaillcourt	Trésorier	418 710-5007
Raynald Laflamme	Secrétaire	418 717-2659

Directeurs

Marc-André Lehouillier		
Pierre Cauffopé		418 259-7889
Lucie Paré		581 985-5764

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Jacques Lacroix

COMPTABILITÉ

Laurence Hallé

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Jacques Lacroix

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Herman Pelletier

IMPRESSION

Impressions Credo

*L'Écho de Saint-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*

Culture
et Communications

Québec 

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES 2023

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte affaires	56,00\$	298,00\$
Quart page	69,00\$	435,00\$
Demi-page	115,00\$	724,00\$
Page	144,00\$	1 288,00\$
Couvert C4 couleurs	178,00\$	1 430,00\$
Demi-Bandeau 1 ^{re} couleurs	121,00\$	773,00\$
Bandeau 1 ^{re} couleurs	178,00\$	1 430,00\$

Petite annonce 5,00\$

ABONNEMENT

Canada	5,00\$	37,00\$
USA	6,00\$	47,00\$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Cynthia Fournelle à CPS Média: cfournelle@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Une communauté en action
maintenant sur le Web
www.echosf.org

SOMMAIRE

Ton journal communautaire - Un champ d'opportunités.....	4
Projet de CPE - Pas encore d'autorisation pour partir en appel d'offres.....	5
Une trentenaire arrêtée pour conduite avec les facultés affaiblies.....	6
Répertoire des comités, associations et organismes.....	8
Encouragez nos annonceurs.....	8
Mot du maire.....	9
Charte des matières recyclables - papier et carton.....	9
L'Écho reçoit l'aide du député de Côte-de-Sud.....	10
Ensemble pour définir le futur du journal.....	11
Des nouvelles du Cercle de fermières.....	12
Laisser sa trace - Où est la créativité dans l'érable?.....	13
Messe chrismale à La Pocatière.....	14
Une rencontre inspirante.....	15
Sont retournés vers le Père.....	16
La Municipalité appuie L'Oie.....	17
Devenez membre de votre journal communautaire.....	18
Franco: Le Théâtre de lecteurs.....	19
Franco: Tournoi de volley-ball.....	20
Franco: Un mur d'escalade à l'école.....	20-21
Franco: Entrevue avec Madame Stéphanie Moreau.....	22
Franco: Plaisir d'hiver.....	22
Franco: Une présentation de théâtre musical.....	22
Votre Club FADOQ veut vous amener voir du théâtre d'été.....	23
Votre bibliothèque à la recherche d'œuvres.....	25
Voici quelques nouveautés à votre bibliothèque.....	26
Au fil des jours.....	27
Administration municipale.....	28
Devenir membre pour deux ans.....	29
Membres 2024.....	29
L'Écho municipal.....	10 pages

AVIS À TOUS

L'Écho change ses
adresses courriels

**Prenez avis que les courriels
suivants devront être utilisés
dans vos communications avec
*L'Écho de Saint-François***

Administration
admin@echosf.org

Publicité - réservation et envoi de matériel
pub@echosf.org

Information et communiqués de presse
nouvelle@echosf.org

Pour simplement communiquer avec nous
info@echosf.org

BMR

Avantis Coopérative

Pour tous vos travaux de rénovation

QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

www.avantis.coop

TON JOURNAL COMMUNAUTAIRE

UN CHAMP D'OPPORTUNITÉS POUR TES PASSIONS

Ton journal communautaire a ce qu'il faut pour produire des **vidéos** et des **balados**. C'est un champ d'opportunités qui s'offre à toi pour vivre tes passions ou développer tes compétences.



Filmer • Monter • Diffuser



Produire • Monter • Diffuser

Tu es du genre à filmer tout ce qui bouge
Tu réalises les montages de tes petits chefs-d'oeuvres
Tu mets en ligne tes productions pour les montrer à la planète

Jouer avec les pistes d'une console de son
Recevoir des invités à ton micro
Concevoir ta propre série podcast et la mettre en ligne

Prends ce qui te passionne le + et apporte ta contribution à
Une communauté en action

Viens voir! Appelle-nous 418-259-2177

Garant



Solide allié

Projet de CPE - Pas encore d'autorisation pour partir en appel d'offres

Ayant récemment rencontré le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest au sujet du projet de CPE à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, le maire de l'endroit, Frédéric Jean, estime toujours que le dossier n'avance pas à la vitesse souhaitée.

✍ par José Soucy, pigiste-collaborateur

Bien qu'on lui ait dit que le bureau du député était toujours en contact avec la ministre de la Famille, Suzanne Roy concernant ledit dossier, cela n'a pas visiblement pas tempéré l'impatience du maire.

« Ils me disent en communication avec le bureau de la ministre, mais nous n'avons pas encore le OK officiel pour partir en appel d'offres », a-t-il déclaré.

La population de Saint-François commence par ailleurs à s'impatienter puisqu'elle n'a pas accès à sa salle des loisirs depuis 2021 en raison de la garderie temporaire qui y s'est installé, le temps de construire le nouveau bâtiment.

Questionné à savoir s'il était satisfait du processus, Frédéric Jean n'a pas mâché ses mots. « Ça n'avance pas! Je vais

être content lorsque la pelle aura commencé à creuser le trou pour la construction! », a-t-il conclu de façon sarcastique.

Rappelons qu'une fois le bâtiment construit, le CPE L'Envolée devrait posséder 55 places dont 15 réservées aux petits pouspons. Ladite installation est par ailleurs évaluée à près de 2 M\$. ☀



- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

418 259-7440
télec. **418 259-7477**

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



GHISLAIN VÉZINA
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel

Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBO: 8310-7359-06



On est prêt!
Et vous?
#semelajoie

www.famillelajoie.com
Jardiner. Aménager. Entretien. Apprendre.

Saint-Vallier | 418.884.3124



TOITURE INNOVATOIT
UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

RBO : 5737-2690-01

FERBLANTIERS COUVREURS
BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER
TOIT MÉTALLIQUE
DÉNEIGEMENT DE TOITURE
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR



INNOVATOIT.COM 

418.554.4352 ☎ 24/7

Une trentenaire de Saint-François arrêtée pour conduite avec les facultés affaiblies

Le 27 janvier dernier vers 23 h, les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de Montmagny ont procédé à l'arrestation d'une femme de 36 ans de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool, et ce, sur le chemin des Poirier à Montmagny.

✍ par José Soucy, pgiste-collaborateur

La conductrice fut ensuite conduite au poste de Montmagny où elle a obtenu des résultats à l'éthylomètre de plus du double de la limite prescrite par la loi. Son permis de conduire fut donc suspendu pour une période de 90 jours et son véhicule saisi 30 jours. Cette dernière a été libérée par citation à comparaître dans l'attente des procédures. ☀



Emballages LM recrute :

- Représentant des ventes internes
- Entretien des cours et bâtiments
- Technicien en procédés de fabrication et contrôle de la qualité
- Superviseur de production

Nous vous offrons un environnement de travail dynamique, un salaire et des avantages sociaux compétitifs et bien plus!

Venez nous rencontrer pour en apprendre davantage!

RH@EMBALLAGESLM.COM
418-259-7710 POSTE 254

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, G0R 3A0



Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - LISLET

Services gratuits

- ✓ Recherche d'emploi
- ✓ Rédaction de CV, lettres
- ✓ Réorientation de carrière
- ✓ Service de placement

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet | Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile

☎ 418 248-9559 ✉ info@lecare.ca 🌐 lecare.ca

EXCAVATION | DÉNEIGEMENT | GÉNIE CIVIL | PAVAGE | LOCATION DE MACHINERIE



230, 6e Avenue
Montmagny (Québec) G5V 3Y7
Tél. : (418) 248-0937
info@jrmorin.com

**SOUSSION
GRATUITE**



Bourses d'études

~~C'est l'excellence~~ votre persévérance qu'on récompense



**Soumettez votre candidature
entre le 1er et le 31 mars.**

On remet de nombreuses bourses chaque année à des étudiant(e)s qui se démarquent autrement que par leurs notes.

En postulant, vous êtes admissible à plusieurs programmes de bourses, dont celui de **votre caisse qui offre 35 bourses pour un total de 25 000 \$ à des étudiant(e)s membres de niveau professionnel, collégial et universitaire.**

Inscription et règlements au desjardins.com/bourses



Desjardins^{MD}

Caisse de la MRC de Montmagny

RÉPERTOIRE DES COMITÉS / ASSOCIATIONS / ORGANISMES COMMUNAUTAIRES



Les organismes sont invités plus que jamais à faire connaître leurs activités et à soumettre des textes d'intérêt. *L'Écho de Saint-François* est un partenaire du développement de vos affaires. Soyez bavards, parlez de vous!

L'Écho de Saint-François remercie les personnes qui ont consacré leur après-midi du 17 février dernier pour définir ensemble le futur de leur journal communautaire. ☀

- Association de baseball David Thibault davetibo@telus.net
- Bibliothèque Bonneau-Chabot Danielle Boulé patrimoine.st-franc@oricom.ca
- Bibliothèque du rocher Patricia Leblanc 418-259-7626
- Centre Gym Santé Mario Marcoux mariomarcoux@hotmail.com
- Cercle des fermières Nicole Bonneau nicole.bonneau6@gmail.com
- Club de pétanque Brigitte Nicole 418-259-7330
- Comité d'embellissement Agathe Beaumont agathe.beaumont@icloud.com
- Comptoir d'entraide Lorraine Lamonde 418-259-2433
- Garde Paroissiale Marc André Bonneau 418-259-2977
- Journal L'Écho Raynald Laflamme echosf@videotron.ca
- La Fabrique Ginette P. Coulombe fstfs@videotron.ca
- Club FADOQ Saint-François Huguette Blais 418-234-4972
- Les Habitations Patrimoniales Jacques Boulet patrimoine.st-franc@oricom.ca
- Pompiers & Premiers répondants Jacques Théberge jtnb@videotron.ca
- Société de conservation du patrimoine Jacques Boulet patrimoine.st-franc@oricom.ca
- Vie Active Huguette Blais 418-234-4972



En achetant localement
 En pensant à nos donneurs d'emploi
 Vous soutenez nos commerces et entreprises
 Vous renforcez votre communauté

- ▲ ABA Construction
- ▲ Au Coin du monde
- ▲ Alimentation Saint-François
- ▲ Atelier Décor Mercier
- ▲ Autobus L.S.B.C. inc.
- ▲ Bernard Généreux, député MLKR
- ▲ BMR Avantis
- ▲ CARE - Montmagny-L'Islet
- ▲ Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny
- ▲ Centre dentaire Hudon
- ▲ Chevaliers de Colomb Conseil 2634 Montmagny
- ▲ Darem Construction
- ▲ Dépanneur Express
- ▲ Emballages LM
- ▲ Encans Boulet inc.
- ▲ Fenestration Roy inc.
- ▲ Ferme horticole Lajoie
- ▲ Fontaine Picard
- ▲ Forage J. & R. Cloutier inc.
- ▲ Garage Corriveau Mario Tech
- ▲ Garage GGB
- ▲ Garage MTY

- ▲ Garant
- ▲ Ghislain Vézina Entrepreneur élec.
- ▲ Impression Credo
- ▲ JRM
- ▲ La Maison Funéraire Laurent Normand
- ▲ Les Érables du Patrimoine Théberge
- ▲ Lalimec Usinage Soudure
- ▲ Laurence Hallé TA
- ▲ Luc Blais Blanchisseur
- ▲ Lucie Lachance notaire
- ▲ Maniac Moto
- ▲ Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud
- ▲ Maxmar, entretien intérieur et extérieur
- ▲ Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- ▲ MS2 Contrôle
- ▲ MTY Express
- ▲ Patricia Desrosiers, courtier immobilier
- ▲ Promutuel Assurance
- ▲ Produits métalliques Roy
- ▲ Proxim - Vincent Lamonde Boulet
- ▲ Résidence des Bâisseurs - Mgr Deschênes
- ▲ Rinfret Volkswagen
- ▲ Service de réparation JP
- ▲ Terrassements Joncas & Frères
- ▲ Toiture Innovatoit
- ▲ Vallée des prairies
- ▲ VIT
- ▲ Weed Man ☀

Mot du maire



Malgré une réponse négative à nos demandes de financement pour la rénovation du rang des Prairies Est et Ouest, ainsi que du chemin Saint-François jusqu'au chemin Valleyville, nous ne baissons pas les bras. Nous retravaillerons nos demandes et les soumettrons à nouveau l'année prochaine. En attendant, nous veillerons à l'entretien de ces routes durant l'été 2024 pour garantir leur praticabilité.

Nous tenons également à vous informer que nous sommes en phase active de développement concernant les réglementations de zonage, ainsi que sur l'éventuel développement domiciliaire prévu derrière l'espace loisirs. Ces initiatives sont cruciales pour l'avenir de notre municipalité, car elles contribueront à façonner l'environnement dans lequel nous vivons et interagissons. Notre objectif est de créer un cadre de vie harmonieux et dynamique, répondant aux besoins de notre communauté tout en préservant la qualité et le caractère unique de Saint-François. Nous nous engageons à maintenir un dialogue ouvert avec vous, nos concitoyens, afin de garantir que ces développements reflètent au mieux vos attentes et aspirations pour Saint-François. Restez à l'écoute pour de futures mises à jour et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et préoccupations.

Je vous souhaite un excellent mois de mars.

Frédéric Jean, Maire

Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Avis aux lecteurs — Le journal offre gratuitement cet espace à la disposition de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Chers citoyens et citoyennes de St-François,

À la suite d'une démission pour le siège numéro 6, une élection aura lieu le dimanche 28 avril. Cette élection est une occasion précieuse pour notre communauté. Si vous êtes motivé(e) par l'engagement actif en faveur de l'avancement et du développement de notre municipalité, et si le bien-être de Saint-François vous tient à cœur, nous vous invitons à considérer la possibilité de présenter votre candidature. C'est une chance de jouer un rôle déterminant dans les décisions qui façonneront notre avenir et celui de nos concitoyens.

Nous avons également discuté avec le ministère des Transports concernant le pont Rivard. L'appel d'offres sera lancé prochainement, et les travaux de rénovation sont prévus pour débuter en juillet, sur une période d'environ huit semaines. Nous espérons une progression sans encombre pour une réouverture à temps pour la prochaine rentrée scolaire.

Cette année, l'hiver a été particulièrement clément, ce qui a donné un répit bienvenu à nos équipes de déneigement. Jusqu'à présent, les budgets sont largement respectés, mais restons prudents : les mois de mars et avril peuvent parfois réserver des surprises.

Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée de notre nouvelle directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, Isabelle Mercier. Forte d'une riche expérience, elle succédera à Madame Linda Guimont, qui prendra sa retraite cet automne après près de 40 ans de services dévoués à notre municipalité.

Nos discussions se poursuivent avec le bureau du député Mathieu Rivest concernant le CPE. Les progrès ne sont pas aussi rapides que nous le souhaiterions, mais nous vous tiendrons informés dès que nous aurons des nouvelles.

CHARTRE DES MATIÈRES RECYCLABLES

FIBRES	 RECYCLABLES	 NON-ACCEPTÉES	 PRÉPARATION
PAPIER & CARTON 	<ul style="list-style-type: none">- Journaux- Circulaires publicitaires- Revues, livres et annuaires téléphoniques- Papier à lettre, papier de bureau et feuilles d'imprimante- Sacs de papier brun- Carton plat (boîte de céréales, etc.)- Carton à œufs- Carton ondulé (boîte d'expédition)- Carton de lait- Carton de jus (Tetra Pak)	<ul style="list-style-type: none">- Papier métallisé- Ruban d'emballage- Papier plastifié ou ciré- Papier carbone et papier buvard- Papier mouchoir et essuie-tout- Feuilles assouplissantes pour sècheuse- Couches jetables et matériaux souillés par des aliments	<ul style="list-style-type: none">- Défaire les boîtes de carton- Enlever les sacs de papier ciré ou de plastique dans les boîtes de carton- Autant que possible, enlever les poignées de plastique et les ouvertures métalliques sur les boîtes de carton

L'Écho reçoit l'aide du député de Côte-de-Sud

(R. L.) L'Écho de Saint-François a reçu un montant de 500\$ du député Mathieu Rivest pour réaliser la consultation publique qui s'est déroulée le 17 février à la Maison de la paroisse. L'aide versée provient du programme Soutien à l'Action Bénévole. Merci à la Municipalité pour le prêt d'équipement et de la salle de l'âge d'or.

Plusieurs commanditaires ont appuyé l'exercice de planification stratégique en consentant des cartes-cadeau en prix de participation. Voici les personnes gagnantes par tirage au sort :

Mario Marcoux	Carte-cadeau de 25\$ - Au Coin du Monde
Nicole Labonté	Carte-cadeau de 25\$ - Au Coin du Monde
Gilberte Crevier	Carte-cadeau de 50\$ - BMR Avantis
Alain Caron	Carte-cadeau de 25\$ - Au Coin du Monde
Marie-Claude Breton	Carte-cadeau de 25\$ - Ultramar Berthier-sur-Mer
Chantal Blanchette	Carte-cadeau de 50\$ - BMR Avantis Coopérative
Kim Rémillard	Paire de billets de hockey - Everest Côte-du-Sud
Huguette Blais	Paire de billets de hockey - Everest Côte-du-Sud
Laurence Bombardier Cauffopé	Carte-cadeau de 25\$ - Sports experts
Jean Corriveau	Carte-cadeau pour un soin - L'Oiselière
Rita Roy Lamonde	Carte-cadeau de 25\$ Sports experts
Aline Théberge	Carte-cadeau de 25\$ - Au Coin du Monde


CENTRE DE SANTÉ
L'OISELIÈRE


Dépan
express
Ultramar
BERTHIER-SUR-MER


sports
experts
Boulevard Taché
MONTMAGNY


BMR
BMR AVANTIS COOPÉRATIVE
SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD


AU COIN DU MONDE
CAFÉ • BISTRO


EVEREST
CÔTE-DU-SUD

Service de réparation *JP*



Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Déneigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159

PARTOUT POUR TOUT / EVERYWHERE FOR EVERYTHING

1 888-812-6344


VIT inc.

Opérations-Ventes | Operations-Sales

Matthew Bolduc

matthew@vit-inc.ca
www.vit-inc.ca

25-1, RUE DE L'ÉTANG
ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
(Québec) G0R 3A0

☎ 418 472-1222

☎ 418 472-0871

☎ 418 291-3825



Nos plateformes numériques

L'Écho de Saint-François – Une communauté en action

Web

http://

<https://echosf.org/>

Chaîne Youtube

www.youtube.com/@echoproduction2023

Plateforme Spotify

<https://open.spotify.com/show/1n726hcB3c1QrPx79kBHbv>

Ensemble pour définir le futur du journal

Trente personnes ont répondu à l'invitation de L'Écho de Saint-François le samedi 17 février pour mettre en commun leurs idées quant à l'avenir du journal communautaire.

✍ par Raynald Laflamme

Pour réaliser l'évènement, le journal a mandaté la Corporation de développement communautaire ICI Montmagny-L'Islet à titre de maître de la consultation. Une ressource de la CDC, madame Marion Perreault, agente de développement, a préparé les documents en concertation avec le conseil d'administration de L'Écho. Monsieur Guy Drouin, co-directeur de la CDC a assuré l'animation de l'après-midi.

Les participants ont pu s'exprimer en deux temps: en atelier pour cibler les éléments appréciés par les lecteurs, puis déterminer ceux qui doivent être conservés dans une révision des orientations; puis en groupe de travail pour cibler ce qu'ils souhaitent retrouver dans leur journal dans l'objectif de cibler les futures orientations permettant la pérennité du journal.

Au terme de cet exercice démocratique, le président du journal, M. Herman Pelletier, a livré cette image forte quant à l'avenir du journal :

«Cet après-midi, en circulant de table en table, vous avez pu voir sur l'une d'elle, déposées côte-à-côte, la première édition du journal papier, octobre 1993, et la dernière livraison, celle de février 2024. Quant aux éditions futures, elles sont dans vos têtes. À vous de nous les livrer.» Un appel à la collaboration fort à propos.

Tous les idées et les commentaires livrés seront compilés, regroupés, puis analysés dans un rapport à être produit et livré à la communauté en septembre prochain.

Cette consultation publique est la première étape d'une réflexion que le conseil d'administration mènera au cours des prochains mois quant à l'avenir du journal. À savoir, si la communauté est prête à s'investir pour transmettre le média à la génération suivante afin qu'elle reprenne le flambeau ; si le journal doit plutôt regarder vers un éventuel regroupement

Penser ensemble...



... le futur

pour garantir l'embauche d'une ressource à temps plein pour remplir son mandat d'information; ou plus tristement fermer les livres après plus de 30 ans à permettre à la communauté de se raconter.

Un nouveau plan d'affaires devra être soumis aux membres à l'automne 2024. ☀

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Mathieu RIVEST

DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD

Bureau de circonscription
418-234-1893 | Sans frais : 1 866 774-1893
6, Rue Saint-Jean-Baptiste Est, bur. 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

Édifice Claude-Bécharde
418 492-7720 | Sans frais : 1 866 774-1893
235, rue Rochette, bur. 108
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

DES NOUVELLES DU CERCLE DE FERMIERES... Histoires cocasses de la Saint-Valentin

Le mardi le 13 février, les membres du Cercle de fermières de Saint-François ont tenu un atelier de fabrication de différents objets en feutrine sous la thématique de la Saint-Valentin. Sous la supervision de madame Nicole Morin, les participantes ont eu l'occasion de fabriquer des signets, des pelotes à épingles et des cœurs décoratifs !

 Un texte de Nicole Bonneau

Quelques membres en ont profité pour partager des histoires cocasses reliées à la Saint-Valentin... nous avons découvert des membres aux talents de conteuses ! Mais comme vous savez déjà ... ce qui se passe au Cercle reste au Cercle !



Un petit tour de table : Mmes Cécile Rémillard, Nicole Morin, Claudine Blais, Mireille Fournier, Ginette Gendron, Nicole Bonneau et Lucette Tanguay. Merci à Josée Martineau pour la photo!



En pleine action : Mmes Cécile Rémillard, Nicole Morin, Lucette Tanguay et Josée Martineau

Prochaine activité - réunion administrative

Cette activité est réservée aux membres seulement et se tiendra à la Maison de la paroisse le mardi 12 mars 2024 à 13h30 !

On vous attend !

Cravates recherchées

Votre conjoint a trop de cravates ou n'en porte plus! Vous aimeriez leur donner une deuxième vie ?

Le Cercle serait preneur afin de réaliser un projet de récupération ! SVP veuillez les déposer dans un sac à la porte du local 110 ! 🌸





FONTAINE PICARD
cabinet de services financiers

418 248-2404 • info@fontainepicard.ca
fontainepicard.ca

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • invalidité • maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives



Laisser sa trace

Où est la créativité dans l'érable?

✍ par Jean-Gabriel Thêberge

Dans cet univers ancré dans une tradition québécoise pure et dure, les idées en dehors de la boîte font rarement l'unanimité. Notre attachement à ces souvenirs de famille, nous donne naturellement envie de s'en tenir à ce qui a toujours été, tel quel. Pourtant, dans d'autres sphères de savoir-faire agroalimentaire, la recherche de nouvelles saveurs créatives est évidente, comme c'est le cas pour les spiritueux, les fromages ou les bières. Dans l'érable, il y a déjà un monde de nuances à découvrir seulement dans le sirop pur avec la roue des saveurs, au-delà des quatre classes de couleur bien connues.

Les plus ambitieux prennent la «trail» battues par leurs aïeux et laissent leur propre trace en empruntant d'autres savoir-faire centenaires, comme le vieillissement en barrique ou l'aromatisation avec des ingrédients



sauvages; des fous pour certains, des innovateurs pour d'autres. Toutefois, même si la popularité des nouveaux produits de l'érable est grandissante partout, on va s'entendre que la meilleure recette restera toujours la même: une bonne gorgée directement à la canne de sirop!

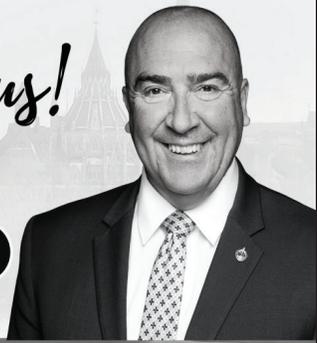
Bon temps des sucres à tous! ☀



Desjardins
Caisse de la MRC de Montmagny

116, boulevard Taché Ouest
418 248-4884
desjardins.com/caisse-mrc-montmagny

Là pour vous!



BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA • BERNARDGENEREUX.CA • 1-855-881-9876

PRODUITS D'ÉRABLE ARTISANAUX

BOUTIQUE EN LIGNE
CADEAUX CORPORATIFS
DÉTAILLANTS / B2B
CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Livraison disponible
Cueillette de commande gratuite

erablesdupatrimoine.theberge.com



LES ÉRABLES DU
PATRIMOINE
THÊBERGE INC.

ONLINE STORE



Messe chrismale à La Pocatière



Au cours de la semaine sainte, l'évêque célébrera la messe chrismale avec les prêtres de son diocèse.

Aimeriez-vous y participer cette année ?

L'équipe de liturgie vérifie l'intérêt des gens qui aimeraient se rendre à la cathédrale de La Pocatière le mardi 26 mars en soirée, cela a un faible coût en partageant un transport en autobus.

Les personnes intéressées doivent contacter Madame Huguette Blais, présidente du Club FADOQ Saint-François au 418 234-4972.

«La messe chrismale, du grec *khrisma* qui veut dire huile ou onction, est la cérémonie au cours de laquelle l'évêque consacre le saint chrême. Cette huile sert pour les baptêmes célébrés lors de la Vigile pascale et tout au long de l'année liturgique pour les sacrements de baptême, de confirmation, d'ordre » *Source - Wikipédia*



**CONSEIL 2634
MONTMAGNY**

*Unis pour progresser,
ensemble pour réussir*

Jean-Yves Gosselin
418-234-0770



MAXMAR
Entretien intérieur et extérieur

9430-0506 Québec inc.
Maxime Dionne et Marie-Ève Moreau
418 472-0666 • maxmar0666@hotmail.com

On prend soin de vos travaux de maintenance intérieure et extérieure

Laurence Hallé, TA
Déclaration d'impôts et comptabilité



SUR RENDEZ-VOUS

29, rang Sainte-Catherine
Saint-Raphaël Qc G0R 4C0

**Communiquez avec moi
418-998-1098**



**DAREM
CONSTRUCTION**

**RÉNOVATION GÉNÉRALE
COMMERCIALE ET RÉSIDENIELLE
SOUSSION GRATUITE**

418-291-2927
daremconstruction@gmail.com

UN TÉMOIGNAGE EMPREINT DE PERSÉVÉRANCE ET DE DÉTERMINATION

Une rencontre inspirante

(L. P.) Le 22 janvier dernier, les élèves et le personnel de l'école la Francolière ont accueilli avec grand plaisir madame Gabrielle Roy.

Gabrielle Roy est venue expliquer son cheminement pour arriver à réaliser le parcours de 1000 kilomètres à vélo du renommé Grand défi Pierre Lavoie. Comme elle le mentionnait lors de son témoignage, elle a eu à fournir des efforts, à s'entraîner, à sortir de sa zone de confort et à persévérer malgré la pluie, le froid, les intempéries et les caprices de la météo. En effet, bien que le Grand défi Pierre Lavoie soit une expérience très enrichissante au niveau du dépassement de soi, il n'en demeure pas moins qu'il arrive avec son lot d'incertitudes, car les participants vivent parfois le défi avec des personnes qu'ils ne connaissent pas et ils ne savent pas non plus ce qui va arriver tout au long du parcours à vélo. De plus, le trajet considérable engendre de la fatigue qui se fait sentir avec raison. En plus, les participants ont à dormir dans un véhicule récréatif qui poursuit sa route même si les passagers ont besoin de dormir pour se reposer et refaire le plein d'énergie pour continuer la seconde étape du trajet.

Comme l'expliquait madame Roy, le Grand défi Pierre Lavoie se déroule sur une période de 4 jours. Il débute le jeudi et se termine le dimanche. Les équipes sont composées de 5 personnes et ces 5 coéquipiers se relaient à tour de rôle pour faire les étapes qui constituent chacune entre 60 et 115 kilomètres. Parfois, la fatigue, la douleur et le découragement s'emparent des coéquipiers qui pourraient choisir d'abandonner, mais « l'autobus de la honte » comme on le nomme, n'est pas une option à envisager pour les membres de l'équipe de madame Roy. Ils préfèrent s'encourager, se féliciter et persévérer malgré tout.

Finalement, le dimanche, au terme du parcours,



Photo garciusee Lucie Paré

Cette rencontre inspirante en a inspiré une autre, celle de cette jeune élève qui avait réalisé un dessin pour la vedette du jour à La Francolière, Gabrielle Roy.

L'équipe de madame Gabrielle ainsi que tous les autres participants du Grand défi Pierre Lavoie arrivent à Montréal pour se réunir. Leurs familles les attendent pour les accueillir avec joie et grande fierté. Tout est réuni pour souligner la persévérance exemplaire des participants. L'heure est à la fête avec de la musique entraînante, de la bonne nourriture et des breuvages rafraîchissants. C'est le moment de festoyer et d'être fiers de cette belle et grande réalisation. ☀



**BIÈRES DE
MICROBRASSERIE**

PLUS DE 50 VARIÉTÉS

Découvrez nos fruits et légumes



Propane Rapid Gaz

Point de dépôt et cueillette Purolator



Alimentation

ST-FRANÇOIS

LUNDI AU MERCREDI – 6 h à 20 h

JEUDI AU VENDREDI – 6 h à 21 h

SAMEDI – 7 h à 21 h

DIMANCHE – 7 h à 20 h

Chloé et Simon-Pierre pour vous servir



Dépanneur Servi-Express St-François

418•259•1234

335, ch. St-François Ouest, Saint-François

ZONE BONBONS



Surveillez nos offres de mets préparés en épicerie
Notre comptoir viande vous attend



SAQ

AGENCE

| Café

Sont retournés vers le Père...

Madame Jeannette Laflamme Lemieux décédée le 22 janvier 2024 à l'âge



de 102 ans et 8 mois à l'Hôpital de Montmagny. Elle était l'épouse de feu monsieur Sylvio Lemieux. Elle était la fille de feu monsieur Proculus Laflamme et de feu dame Alvine Lapointe. Elle demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Léonard (Sylvie Dubé), feu Gilles (Diane Leblanc), feu Georges (France

Roy), feu Serge, ses petits-enfants: Valérie (Russel Bisson), Mélanie (Michel Moreau), Mélissa (Jocelyn Cloutier), Marc-Antoine (Julie Theberge), ses arrière-petits-enfants: Gabriel, Justin, Sarah-Élisabeth, Sophie-Laurence, Ariane, Laurie, Thierry, Dalie et leur conjoint(e), ainsi que ses arrière-arrière-petits-enfants: Dominic, Samuel, Lambert et Laurier. Elle laisse également dans le deuil, ses neveux et nièces, autres parents et ami(e)s, ainsi que madame Nicole Rémillard (Jean Gendron) et leurs enfants Mélanie et Jonathan, qui était sa proche aidante des dernières années. Elle est partie rejoindre ses frères et sœurs, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lemieux. La famille accueillera parents et amis à la Maison funéraire Laurent Normand de Saint-François le samedi 4 mai 2024 à compter de 12 h. Une célébration hommage aura lieu par la suite à 14h. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. ☀

Madame Noëlla Simard décédée le 22 janvier 2024 à l'âge de 92 ans au



Centre d'hébergement de soins de longue durée Saint-Joseph de Lévis. Elle était l'épouse de feu monsieur Léo Boulet; native de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, fille de feu dame Alice Gagnon et de feu monsieur Léon Simard. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marie-France (Jacques Carrier), feu Jérôme, ses belles-sœurs de la famille Boulet: Irène Boulet,

Pierrette Rochefort, Monique Talbot, Célestine Thibault, sa famille de Toronto: feu Nancy, Gedalia, Sari, Ron et Lauren Waisbord, ainsi que ses nièces et neveux, cousines, cousins et ami.e.s. Elle est partie rejoindre ses sœurs et frères: Gabrielle (Camille Rivard), Robert (Gracia Garant), Béatrice (Gilles Coulombe), Gemma (Martin Mercier), Jean-Paul (Odette Simard), Hélène (Jean-Claude Cloutier). Une cérémonie hommage a eu lieu le dimanche 4 février 2024. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Saint-François. ☀

Monsieur Jean-Luc Couture décédé le 25 janvier 2024 à l'âge de 82 ans



à la Maison d'Hélène. Il était l'époux de madame Monique Audet. Il était le fils de feu monsieur Pierre Couture et de feu dame Blandine Théberge. Il demeurait à Berthier-sur-Mer et autrefois à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Monique, ses enfants: Jean-François (Louise De Roy), Dominic (Caroline Gingras), Natacha (Jessy Dufour), ses petits-enfants: Sophie, Romy et Victor, Daphnée, Florence et Léonie, sa sœur et son frère: Pierrette (feu Rosaire Talbot), Rosaire (Nicole Labonté). Il laisse également dans le deuil, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Audet, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Laurent Normand, 1, 1^{re} Rue Ouest, à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le vendredi 8 mars 2024 de 19 h à 21 h et samedi, jour des funérailles, à compter de 9 h. Le service religieux sera célébré le samedi 9 mars 2024 à 11 h en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. ☀

Monsieur Patrice Lapointe décédé le 13 février 2024, à l'âge de 80 ans à l'Hôpital de Montmagny. Il était le fils de feu monsieur Joseph Lapointe et de feu dame Léda Laverdière. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Éric Lapointe (Suzie Alain), Isabelle Lapointe (Pierre-Étienne L'Hébreux), Bernard Lapointe (Véronique Pelletier), ses petits-enfants: Jean (Catherine Vachon), Frédéric, Dany, Audrey, Émilie, Cédric, Rosalie, Céleste, Alice, la mère de ses enfants Lise Blais.



Ses frères et sœurs: feu Régina, feu Léopold (Élizabeth Roy), feu Irène (feu Léo Moore), feu André (Paulette Bouffard), feu Doris (feu Georges Perron), feu Donat, feu Rosaire, feu Clément, feu Robert (Ghyslaine Théberge), Madeleine (feu Jean-Marc Roy), ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Selon ses volontés, il n'y aura pas de rencontre au salon funéraire ni de service religieux. Une célébration en privé aura lieu ultérieurement. Il a été confié à la Maison funéraire Laurent Normand pour crémation. ☀

Proprio Direct
AGENCE IMMOBILIÈRE

Patricia Desrosiers
Courtier immobilier

450 525-1700
patricia.courtier@hotmail.com

Proprio Direct inc.
Agence immobilière
siège social
3899, autoroute des Laurentides, bureau 200, Laval (Québec) H7L 3H1

www.propriodirect.com

La Maison Funéraire
Laurent Normand

MONTMAGNY
BELLECHASSE
L'ISLET-SUD

Jean Normand, T.D.L.
Pierre Normand, T.D.L.

116, avenue Sainte-Julie
Montmagny (Québec) G5V 2M1
T 418 248-0545
Sans frais : 1 888 248-0545
www.laurentnormand.ca

La Municipalité appuie L'Oie Blanche dans ses démarches de distribution alternative

Alors que le Journal L'Oie Blanche ayant pignon sur rue à Montmagny a choisi une distribution hybride avec Postes Canada pour les municipalités plus peuplées de son territoire tout en ayant des points de chute pour les autres localités en raison que TC Média à cesser la distribution de son PUBLISAC sur le territoire des MRC de Montmagny et de L'Islet, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a décidé d'appuyer l'hebdomadaire dans ses démarches de distribution alternative.

✍ par José Soucy, pigiste-collaborateur

En effet, elle a demandé que des approches soient effectuées auprès du député fédéral Bernard Généreux afin qu'il fasse des représentations auprès de la ministre libérale Mélanie Joly et de Patrimoine Canada dans le but de créer un programme visant à combler l'écart de coût actuel en rapport avec le fournisseur futur, permettant ainsi à la population du secteur d'avoir accès aux journaux locaux.

La Municipalité considère ainsi que le journal L'Oie Blanche est un outil important pour le développement régional de l'ensemble des localités du territoire tout en étant le plus important véhicule publicitaire pour l'ensemble des gens d'affaires de la région en raison de la distribution de ses quelque 24 000 exemplaires.

« Poste Canada peut représenter une solution alternative intéressante pour le Journal, mais les coûts exorbitants entraîneront un problème budgétaire majeur affectant la rentabilité de l'entreprise. Patrimoine Canada, ministère ayant la gouvernance de Poste Canada, pourrait soutenir les médias régionaux par le biais d'un programme spécial, qu'il s'agisse d'un prix préférentiel, ou encore d'une subvention ponctuelle pouvant couvrir les frais excédentaires », a déclaré unanimement le Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

À noter que, pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, le Journal L'Oie Blanche est dorénavant livré directement à la porte des citoyens par Postes Canada. ☀

Chantal Dubé
Conseillère en location



☎ 418.248.1517 #1
📞 418.234.2941
✉ mma-location@batisseurs.ca
🏠 100-30, avenue de la Fabrique, Montmagny (Québec) G5V 4L9

batisseurs.ca    Près de vous, près de chez vous



**GARAGE CORRIVEAU
MARIO TECH**

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec) G5V 3A1
418 248-3634 | 418 248-1800
mario@corriveaumariotech.com

MARIO THÉBERGE
Propriétaire



Aucun délai commencez vos travaux **dès aujourd'hui!**

150 000 pi² prêts à partir **dès maintenant**

de couvre-plancher

- céramique
- prélat
- bois flottant
- planchette de vinyle



DECO SURFACES Maisie Mon décor.
L'ENTREPÔT

132, boul. Taché Ouest, Montmagny • 418.241.2002

Plus de **50** modèles de stores et toiles



Devenez membre de votre journal communautaire

L'Écho de St-François

Conditions pour devenir membre

Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Les organismes et les entreprises doivent avoir leur siège social à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Avoir 18 ans et plus

Payer sa cotisation selon la catégorie de membre:

Résident avec droit de vote (Résident seulement)

Élite sans droit de vote (résident ou non résident)

Carte de membre valide jusqu'au 31 décembre 2024/2025

Carte renouvelable annuellement ou pour 2 ans

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marque votre soutien par une contribution symbolique (membre Résident) ou un don (membre Élite);
- donne une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donne le pouls sur votre intérêt à recevoir L'Écho de Saint-François.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Membre Élite: _____

Adresse: _____

_____ Cp: _____

☎ _____

@ _____

Catégorie de membre: 20\$ Paiement inclus: chèque comptant

Membre Résident: _____

ind. / org. / entr.:

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

☎ _____

@ _____

Catégorie de membre: 1 an Individu 5\$ Organisme 25\$ Entreprise 50\$

2 ans Individu 10\$ Organisme 50\$ Entreprise 100\$

Paiement inclus: chèque comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de Saint-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au **534, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0** ou être déposé dans la boîte de L'Écho à la Maison de la Paroisse.

Merci de votre appui!

Herman Pelletier, président

LE THÉÂTRE DE LECTEURS

par Camille Langlois et Antoine Marceau

Le 14 février, les classes de 3e et 4e de mesdames Léonie et Émie et 4e et 5e de madame Valérie Savoie ont fait une représentation au gymnase de leur théâtre de lecteurs devant tous les élèves de l'école. Durant ce projet, ils ont appris à lire en utilisant la prosodie pour améliorer leur compétence en lecture. Ça veut dire qu'ils ont travaillé à mieux lire avec intonation, rythme, débit, en faisant des pauses qui respectaient la ponctuation. Ils ont donc amélioré leur fluidité en lecture. Depuis le mois de décembre, les élèves ont pratiqué leur texte. Ils sont 42 élèves répartis dans 5 pièces différentes. Les voici : Les trois petits loups, Les trois boucs bouffons, Boucle d'or et les trois cochons, Le Vilain petit canard et La petite Charlotte. Les élèves ont aimé faire les décors et interpréter des personnages. Leurs enseignantes sont vraiment fières de cette belle réussite. Ils ont su persévérer et travailler fort pour réaliser ce magnifique projet. Félicitations à nos comédiens.



Un mur d'escalade à l'école La Franco-Lière grâce à la générosité de madame Gabrielle Roy

par Ismaël Leclerc et Mathéo Morin

Le 22 janvier dernier, madame Gabrielle Roy nous a remis un chèque de 12 970\$ qu'elle a amassé lors de son défi Pierre Lavoie. Nous avons profité de sa présence pour faire un workout toute l'école réunie au gymnase. Nous lui avons remis une carte avec des photos-souvenirs de son passage à notre école lors de son 1000 km.

Tous les élèves avaient signé dans la carte.

Ce montant sera utilisé pour faire un mur d'escalade dans le gymnase de l'école. Un concours a été lancé afin de trouver son nom. Lorsque le nom du gagnant sera dévoilé, nous vous en ferons part. De plus, lorsque le mur sera construit, nous ferons un article pour vous le montrer.

Finalement, un don de 30 ordinateurs a été fait à l'école la Franco-Lière. Ces ordinateurs permettent aux élèves de réaliser différents projets avec les technologies.

Merci à madame Gabrielle Roy!

TOURNOI DE VOLLEY-BALL

par Gabrielle Coulombe

Le vendredi 9 février, un tournoi de volley a eu lieu pour les 5e et 6e année à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. L'équipe de 5e année Pool A : Léa Chamberland, Sarah-mai Allaire, Félix Boissonneault, Louis-Félix Morin et Mathis Breton ont fini en 3e place. L'équipe de 6e année Pool A : Élodie Jolin, Danaël Montminy, Charles Blais, Benjamin Lemieux et Gabrielle Colombe ont fini presque 1e place, mais malheureusement lors de la dernière manche, ils ont perdu 23 à 25, donc, ils ont fini 2e place. Malgré la déception, toutes les équipes ont fait de leur mieux et toute l'école leur dit BRAVO!



UN MUR
D'ESCALADE
TON ÉCOL

Prénom: _____

Classe: _____

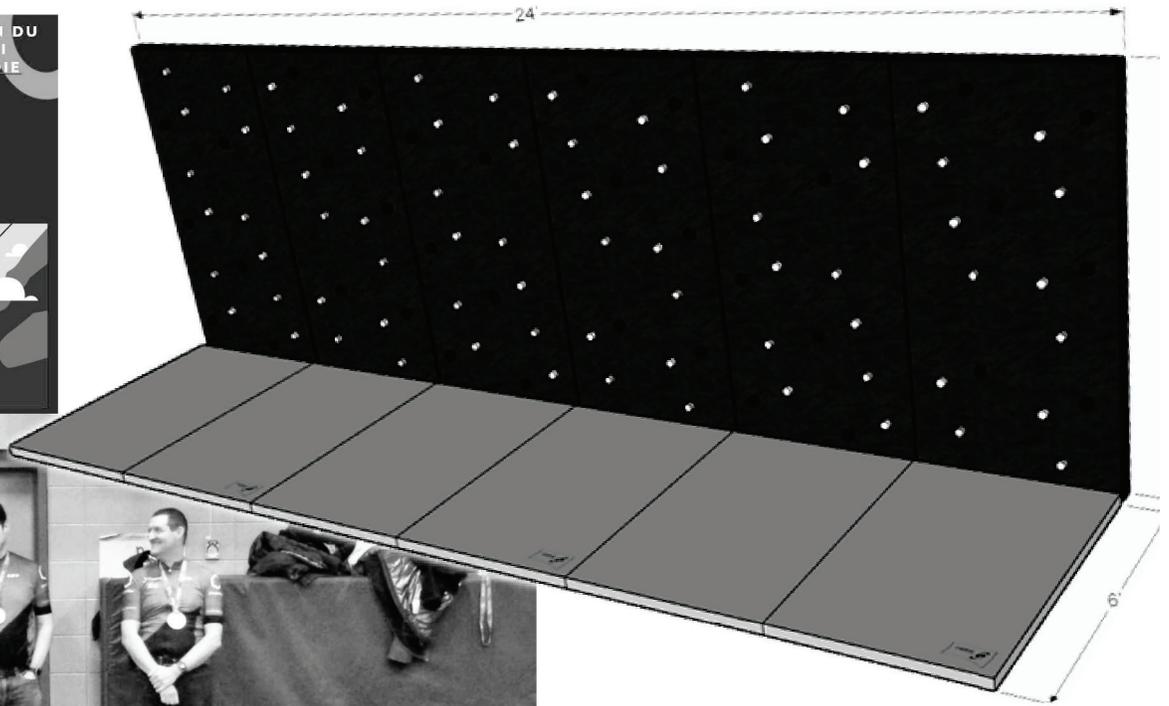
Nom pour le m

TROU

À
E!
E À
E!
GRÂCE AU DON DU
GRAND DÉFI
PIERRE LAVOIE

TA MISSION
CHANGER SON NOM

ur d'escalade



ENTREVUE avec Madame Stéphanie Moreau

Un texte de Gabrielle Coulombe
Entrevue réalisée Louis-Félix Morin



Cette année, nous accueillons une nouvelle enseignante d'art et de sciences à notre école. Elle enseigne depuis 8 ans. Avant notre école, madame Stéphanie travaillait à l'école des Tilleuls à St-Pierre. Elle y enseigne encore. Stéphanie a choisi ce métier, car elle aime travailler avec les jeunes, transmettre des connaissances et adorer leur apprendre de nouvelles choses. Ce qu'elle préfère dans son travail est d'enseigner les sciences et voir les jeunes réaliser des expériences variées. Ce qui la passionne en travaillant avec des élèves du primaire, c'est de les accompagner dans leurs projets. Madame Stéphanie trouve qu'elle manque de temps.

Dans ses moments libres, elle adore faire du badminton. A-t-elle des enfants? Oui, elle a un garçon de 3 ans et une fille de 1 an. Elle est native de Montmagny et y habite. Pour finir, Stéphanie nous a confié qu'elle aime notre école et espère y revenir l'année prochaine.

PLAISIR D'HIVER

par Élodie Joli et Danaé Thériège

Cours d'éducation physique en plein air

Du 12 au 23 février, durant les cours d'éducation physique, les élèves feront de la raquette et du patinage. Ceux-ci peuvent apporter leur équipement de hockey pour y jouer. Ce sont des moments très attendus et appréciés des élèves. La chaude température et le peu de neige ont été un défi pour pouvoir réaliser ces activités.

Activité privilégiée

Le 29 février, une activité privilège spéciale a eu lieu à l'extérieur pour tous les élèves de l'école en avant-midi. Ils étaient répartis en équipes pour vivre différents ateliers. Ils ont pu manger de la tige sur la neige. C'était délicieux et très amusant!

Glissade

Le 1er mars, juste avant le congé de la relâche, nous irons glisser aux glissades Tewkesbury, comme l'an dernier. Ce sera très amusant de passer du temps ensemble avant de partir en congé d'une semaine.



par Camille Langlois et Antoine Marceau

UNE REPRÉSENTATION DE THÉÂTRE MUSICAL

Le 8 février, les élèves de la Francolière sont allés à la salle Edwin-Bélanger. Ils ont assisté au spectacle « Buzz Cuivres ». C'était sur l'histoire de la musique. Ce fut une expérience aimée par certains et moins appréciée par d'autres élèves. Ce genre de sortie nous permet de vivre des expériences culturelles.



Votre Club FADOQ veut vous amener voir du théâtre d'été

Le Club FADOQ Saint-François offre la possibilité d'aller voir en groupe la pièce *Un Hôtel nommé Désir* présenté tout l'été au Théâtre Beaumont St-Michel.

par Raynald Laflamme

La représentation sera celle du mercredi 3 juillet à 20 heures. Le coût d'entrée est de 49\$. Les participants sont invités à se regrouper devant l'église pour le covoiturage. Les personnes intéressées doivent confirmer leur présence et effectuer leur paiement avant le vendredi 29 mars auprès de la présidente du Club, Madame Huguette Blais au 418 234-4972.

C'est une invitation de votre club FADOQ.

Résumé de la pièce

Un ministre, député d'une région éloignée, séjourne avec son épouse dans un petit hôtel nommé « Désir » situé sur la Rive-Sud de Québec. Prétendant avoir beaucoup de travail au Parlement, il propose à sa femme de prendre l'après-midi et d'en profiter pour visiter la ville de Québec.



Survient alors son nouvel attaché politique, un bel homme naïf à qui il demandera de lui réserver discrètement une autre chambre afin qu'il puisse y recevoir sa maitresse. Par une série de quiproquos comme seul l'auteur peut en imaginer, nous assistons aux efforts de ce nouveau venu pour arriver à lui louer une chambre en toute discrétion et surtout pour réussir à protéger la réputation du ministre, de sa maitresse, de sa femme et, bien sûr, sa propre réputation. Adaption et mise en scène de Reynald Robinson d'après l'œuvre Two into one de Ray Cooney.



CENTRE DENTAIRE HUDON

POUR UN SOURIRE EN SANTÉ
418 248 2422

WWW.CENTREDENTAIREHUDON.CA
5, BOULEVARD TACHÉ EST BUREAU 300 • MONTMAGNY





FENESTRATION ROY INC.

**RÉNOVATION GÉNÉRALE
COMMERCIALE ET RÉSIDENIELLE
ET
SPÉCIALISTE RÉPARATION INSTALLATION
PORTES ET FENÊTRES**

418-291-2512

fenestrationroy@gmail.com



GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggbsamson@globetrotter.net



873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0



Boulet

Encans Boulet inc.

Tél.: 418-241-6459
www.encansboulet.com



R. B. Q.: 2314-4926-84

Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

E-mail: cloujoc@globetrotter.net



Alain Laliberté

Tél. : 418 884-3407

Télec. : 418 884-2404

lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



Les produits métalliques Roy Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711

FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com
Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



TERRASSEMENTS JONCAS & FRÈRES inc.



RBQ : 2552-1899-29

EXCAVATION RÉSIDENNELLE, AGRICOLE ET FORESTIÈRE

- Drainage
- Enrochement
- Aqueduc et égout
- Chemin forestier
- Et bien plus encore



SPÉCIALISÉ EN INSTALLATIONS SEPTIQUES DE TOUS GENRES

PROFITEZ D'UN
CRÉDIT D'IMPÔT

ALLANT
JUSQU'À

5 500\$

À l'exception des constructions neuves.



INSTALLATEUR AUTORISÉ: BIONEST System HYDRO-KINETIC

VENTE ET TRANSPORT EN VRAC

- Pierre
- Gravier
- Sable
- Tuff
- Terre à pelouse
- Terre à jardin



ESTIMATION
GRATUITE

418 248-2585

www.joncasetfreres.com



VENTE À L'ANNÉE !

Achetez :

- À la ferme
- Par téléphone : 418-259-7761
- Par courriel : bio@valleedesprairies.com

Livraisons :

- Alimentation St-François
- À domicile

99, chemin de l'Aqueduc,
St-François-de-la-Rivière-du-Sud

PRODUITS LOCAUX BIO

FRUITS, LÉGUMES, AIL, OEUFS,
PRODUITS TRANSFORMÉS

Des produits frais et
biologiques directement à
votre table.

Votre bibliothèque à la recherche d'œuvres

La bibliothèque du Rocher, recherche des artistes peintres de la région qui désireraient exposer leurs œuvres à la bibliothèque. Des œuvres photographiques seraient aussi bienvenues. Il s'agit d'exposition temporaire qui viendrait créer une ambiance dans la bibliothèque.

Si la proposition vous intéresse, communiquez avec Sylvie au 581-995-3930 ou envoyez un message via notre page Facebook. Au plaisir de vous faire connaître! ✨



1 844-472-1279

25-1, RUE DE L'ÉTANG | ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD (Qc) G0R 3A0
Tél. : 418 472-1279 | Téléc. : 418 472-1280



**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



JEAN MORIN
jean.morin@ms2contrôle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444 URGENCE 24H/ 7JOURS 418 248-0444

**PEINTURE DE COUVERTURE AGRICOLE
BLANCHISSAGE - NETTOYAGE D'ÉTABLE
SABLAGE AU JET DE SABLE**

Luc Blais
Tél. : (418) 259-7483



292, ch. Rivière-du-Sud,
Saint-François, Qué. G0R 3A0



**IMPRIMERIE
DESIGN
LETTAGE**

CREDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca
impressionscredo.ca

Voici quelques nouveautés à votre bibliothèque

Tom Reed? Walt Sydowski T. 2: La peur au corps
- Rick Mofina

Sur tes traces
- Harlan Coben

Faire des erreurs? Jamais de la vie!
- Alice Lemelin, Claudia Turmel

Le mystère des îles
- Kathy Reichs

Chez les Panet T. 1 Au-delà du rêve
- Michel Langlois

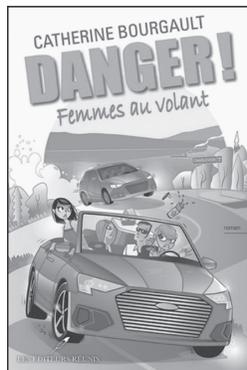
Le livre de Ginette Reno

Chaque blessure est une promesse
- Simon Brousseau

Deux prises contre toi T. 3: Et s'il suffisait d'y croire?
- Sandra Verilli

Danger! Femmes au volant - Catherine Bourgault

Plusieurs belles nouveautés sont aussi disponibles. Venez nous voir!



Nos heures d'ouvertures

Les lundis de 18h30 à 20h00 et les mardis de 13h30 à 15h30.

Bienvenue aux nouveaux bénévoles!

Suivez- nous aussi sur Facebook:
Bibliothèque du Rocher

- Kim Rémillard, bénévole

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940
promutuelassurance.ca

GARAGE MTY

ROSAIRE TANGUAY
rtanguay@garagemty.com

Directeur Pièces & Service

Tél. : 418 472-1200
Télec. : 418 472-1201
25-1, Rue de l'Étang, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0

SUIVEZ-NOUS



DÉPANNEUR

418.259.7515



OUVERT
TOUS LES JOURS **6h à 22h**

2024 Mars

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
LE TEMPS DES SUCRES EST DE RETOUR!						
					1	2
3	4 Séance du conseil SEMAINE DE RELÂCHE	5 	6	7	8 JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES! Bac bleu	9 Heure avancée
10	11 Tous les lundis ViActive Arrivée 13h-13h15 début 13h30	12 Cercle de Fermières Réunion administrative	13 	14 FADOQ Cabane à sucre Départ 10h45 Devant l'église de Saint-François	15 Tombée du journal 	16
17 	18	19	20 JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE 	21	22 Bac bleu 	23
24	25 Messe Chapelle des Prairies 19h L'Annonciation du Seigneur	26	27	28 Comptoir d'entraide Tous les jeudis de 13h à 15h Local 303 - Maison de la paroisse	29 VENDREDI SAINT 	30



Soyez prudents!



Frédéric Jean
Maire

RESPONSABILITÉS MUNICIPALES

∴ Travaux publics
∴ Eau potable
∴ Déneigement



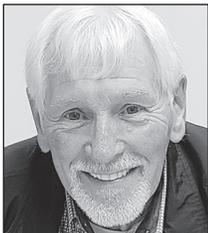
Mélyssa Talbot-Blais
Conseillère siège n° 1

∴ Office municipale d'habitation



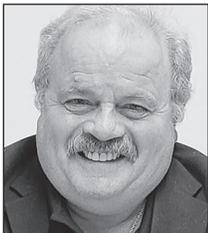
Sandra Proulx
Conseillère siège n° 2

∴ Loisirs et vie communautaire



Jean-Guy Saint-Pierre
Conseiller siège n° 3

∴ Sécurité incendie



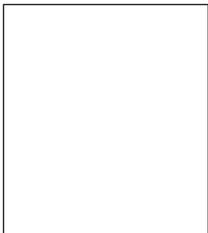
Jean-Yves Gosselin
Conseiller siège n° 4

∴ Comité consultatif d'urbanisme
∴ Société de développement
∴ Régie inter-municipale Anse-à-Gilles
∴ Politique familiale et aînés



Chantal Blanchette
Conseillère siège n° 5

∴ Ressources humaines
∴ Gestion municipale
∴ Loisirs et vie communautaire



VACANT Siège n° 6

∴ Comité d'établissement, La Francoière
∴ Habitations patrimoniales

Personnel municipal

Directeur général et secrétaire-trésorier

Jean-Eudes Gaudet
201

Directrice adjointe

Linda Guimont
200

Directeur des incendies et Premiers répondants

Jacques Théberge
418-241-6880

Inspectrice municipale

Aminata Ongoiba
259-7228 # 204 / 248-5985 # 348

Responsable des Travaux publics

Félix Paré
300

Directrice adjointe à la gestion de projets

Anne Guichard
202

☎ 418-259-7228

✉ info@stfrancois.ca

📘 facebook.com/stfrancoisdelarivieredusud

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 15 janvier 2024**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt-heures**.

À laquelle sont présents: Messieurs Frédéric Jean, Maire, Jean-Yves Gosselin et Jean-Guy St-Pierre; Mesdames Chantal Blanchette, Sandra Proulx et Melyssa Talbot Blais.

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier trésorier est également présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du Conseil. Il est 20h00.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 4 DÉCEMBRE 2023

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 4 décembre 2023 sans modification.

4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE LE MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 À 19H00

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le mercredi 13 décembre 2023 à 19h00 sans modification.

5 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

REVENUS DE DÉCEMBRE 2023

Journal l'Écho, remboursement frais de poste	228,34
Permis	40,00
Bar	497,45
Location salle	200,00
Loyers	3390,00
Loyer CPE	
Paniers de Noël	1837,10
Revenus dards	65,50
GARANT, commandite banc Parc Franco-Fun	2695,00
Finance Québec, PRIMADA ascenseur	100000,00
Muni. Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, opération usine eau	149852,97
Muni. Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, opération incendie	26080,28
TOTAL :	284 886,64

COMPTES PAYÉS DE DÉCEMBRE 2023 (SUITE)

Hydro-Québec,	
Usine de filtration	6540,31
Caserne incendie	635,07
Garage	649,30
Poste surpresseur	156,13
Enseigne 4 chemins	37,56
Poste Ass. Morigeau	265,37
Parc Olivier Tremblay	48,90
Compteur d'eau St-Pierre	31,39
Poste ass. Village	2110,94
Maison Paroisse	1430,67
Maison Paroisse (nv)	397,11

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Pavillon Bédard	63,29	
2, 5 ^e rue Est	19,40	
Climatisation Loisirs	60,54	
Éclairage public	884,51	
Loisirs	2059,31	15389,80
Bell Mobilité, cellulaires Loisirs et Garage		140,41
Vidéotron,		
Bureau	153,92	
Garage	102,97	
Usine de filtration	103,89	
Surpresseur St-Pierre	36,11	
Loisirs	175,11	
Bibliothèque	104,98	676,98
Énergir,		
Garage	489,64	
Maison Paroisse	1163,59	
Loisirs	1230,52	
Caserne	596,90	3480,65
Telus, ascenseur		65,60
Visa,		
Google	102,96	
Apple music	19,53	
Amazon, Garage	80,36	
RACJ, permis	31,25	
Dollarama, potluck	10,63	
IGA, potluck	96,15	
Maxi, potluck	12,49	
Dollarama, bar	17,68	
Dollarama, Noël	242,31	
Purolator	372,59	995,04
REMB. CELLULAIRES décembre 2023		
Jean-Eudes Gaudet	25,00	
Stéphane Chouinard	25,00	
Maxime Blais	25,00	
Réjean Pellerin	25,00	
Jonathan Pelletier	25,00	125,00
L'Écho de St-François, publication		840,47
Fourgons Élite, modification sur Freightliner (serv. Incendie)		6469,07
Marie-Josée Fortin, animation pour Noël		350,00
Les Serres Fleuri-Cap, 4 sapins Noël		229,95
La Chèvre et le Chou, paniers cadeaux employés		1400,70
FQM Assurances, modification police		3462,93
Sandra Proulx, remb. frais déplacement 164km		70,52
BuroPro Citation, contrat photocopieur (fermeture contrat)		74,21
Monyvill,		
0,5 hre trp bouteur à 150\$	75,00	
11 hres trottoir et multi déneigement à 100\$	1100,00	
1146 m ³ neige à 1,05\$	1203,30	
4 hres camion trp gravier à 130\$	520,00	
6,25 hres pelle parc	593,75	
1 remblai et terre à pelouse	1370,00	5590,14
Jacques Théberge, remb. facture l'Oiselière 3 forfaits pompiers		1050,00
Jocelyne Noël, entretien bureau		120,00
Garage Minville, entretien tracteur Kubota		238,55
René Samson, plaque protectrice		2,24
Tetra Tech QI,		
Hon. prof. réf. Ch. des Prairies et St-François O.	6605,21	
Hon. prof. plans 1 ^{re} et 5 ^e rue Ouest	4525,98	
Hon. prof. chambre mesure de débit Ch. Morigeau	15234,49	26365,68
Supérieur Propane, location cylindre		4,60
Publicité Plastique Blais, ABS découpé (serv. Incendie)		27,59
Unibéton, 49,72 tm sable et sel 12%		1654,95
Bossé et Frère,		

Pièces souffleur Berthier.....	49,33	
Pièces tracteur.....	272,07	321,40
6Tem TI, support à distance.....		28,74
DSL Multi Services, fauchage abords des chemins.....		12548,37
Jonathan Pelletier, remb. 24 km à 0,43.....		10,32
Stéphanie Nirina, remb. 32 km à 0,43.....		13,76
Canadian Tire,		
Assainisseur d'air pour camion.....	39,69	
Lumières de Noël.....	229,91	
Matériel souffleur Berthier.....	62,77	332,37
Ministre Revenu Québec, remise de décembre 2023.....		11314,52
Ministre Revenu Québec, remise p.a. décembre 2023.....		431,88
Revenu Canada, remise de décembre 2023.....		4254,78
Retraite Québec, remise de décembre 2023.....		416,90
Chantal Blanchette, remb. facture paniers Noël.....		225,78
St-François Pharma, certificats cadeaux paniers Noël.....		375,00
Aquatech, opération usine filtration et eaux usées.....		10515,41
Unibéton, 55,97 tm sable naturel à 7\$.....		450,45
Editions Petite Mine inc., cahiers préscolaires (serv. Incendie).....		96,24
Kemira, pass (usine filtration).....		15786,47
Les Concassés du Cap, collecte décembre 2023.....		4635,23
Corriveau Ent. Electricien, remplacer « 2 wallpack » piscine.....		726,55
Camions Globocam, pièces camion Freightliner.....		665,71
Raymond Chabot Grant Thornton,		
hon. Prof. aide sur divers programmes gouvernementaux.....		899,39
Félix Paré, remb. 26 km à 0,43\$.....		11,18
Harold Dion, remb. 15 km à 0,43\$.....		6,45
Multi Services MTY, ajuster poignée porte Centre des Loisirs.....		113,82
Canadian Tire, lumières Noël 4-chemins.....		45,98
Robitaille Equipement, lame (Berthier).....		4409,29
Boulon Hydraulique CMT, ensemble de pince (Garage).....		120,55
Linde Canada, 1335m ³ à 0,5401 oxygène.....		886,92
Pièces Industrielles Québec, réparation motoréducteur (usine).....		1092,26
MRC de Montmagny,		
Zoom DTEN 2023 55.....	682,42	
Zoom DTEN 2023 75.....	682,42	
Fournitures bacs roulants.....	1314,10	
Tonnage novembre 2023.....	2156,55	4835,49
Groupe Levage MLE, chaîne en inox. (Garage).....		57,26
Philippe Gosselin,		
1275,8 litres à 1,4821 diesel.....	2174,01	
1902,1 litres à 1,5061 diesel.....	3293,75	5467,76
Fabrication Blais Métal, fer angle (Garage).....		21,87
Monyvill, solde à payer (taxes sur facture d'octobre).....		203,84
Régie L'Islet-Montmagny, gestion CTL novembre 2023.....		3714,94
Protection Incendie CFS, manteaux, pantalons (serv. Incendie).....		7187,77
Salon de Quilles L'Oie Blanche, sortie Camp de jour.....		312,00
Colette Denommée, entretien salle gymnase.....		84,00
La Fontaine, traiteur soirée des bénévoles.....		3772,93
Ville de Montmagny, surveillance examen pompier.....		93,87
Raymond Chabot Grant Thornton, intérimaire 2023.....		2722,33
Marguerite Bouffard, entretien Loisirs.....		100,00
Supérieur Propane, location cylindre.....		4,60
Service de réparation J.P., hoses hydrauliques (Garage).....		2148,47
Extincteurs Montmagny, tests hydrostatiques service incendie.....		220,52
BuroPro Citation, contrat service photocopieur.....		40,41
Enercycle, enfouissement décembre 2023.....		4028,22
MDM Publicité, vêtements (Garage).....		1614,44
Alphonse Lamonde inc., vérification chauffage plancher radian.....		159,53
Unibéton, 108,79 tm sable et sel 12% à 28,95.....		3621,11
Monyvill, 1 multi déneigement à 100\$.....		114,98
Garage MTY, union tube ¾.....		17,08
UBA, soude caustique (usine d'eau potable).....		15120,52
Canadian Tire, tapis Maison Paroisse.....		149,42
Jonathan Pelletier, remb. 35 km à 0,43\$.....		15,05

BuroPro Citation, papeterie service incendie.....	25,22
Jacques Thérberge, remb. factures service incendie	263,70
Unibéton,	
20,32 tm sable et sel 12% (Berthier)	676,36
59,12 tm sable et sel 12%	1967,82
.....	2644,18
Avantis, matériel divers	
Embellissement.....	20,54
Service incendie.....	9,37
Pav. Bédard log. 522.....	199,62
Loisirs	350,67
Garage.....	152,99
.....	733,19
Linde Canada, bail d'un an cylindre service incendie	1677,62
Sonia Girard, remb. facture premiers répondants	107,97
Alimentation St-François,	
Bar	20,10
Soirée des bénévoles.....	423,07
Paniers Noël.....	1625,00
.....	2068,17
L'Arrêt Stop Ultramar,	
Essence service incendie	94,61
Essence voirie.....	425,00
.....	519,61
Linde Canada, location réservoir oxygène (usine)	846,26
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements	88,65
Macpek,	
Pièces tracteur Berthier.....	72,25
Pièces camion Ford.....	196,32
Pièces équipements.....	428,90
.....	697,47
TOTAL :	205 061,25

COMPTES À PAYER EN JANVIER 2024

Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur).....	49,12
La Fabrique, loyer janvier 2024 Bibliothèque du Rocher.....	350,00
FQM Services, soutien technique 2024	6898,50
Novicom Technologies, location radios (Berthier).....	155,22
Postes Canada, envoi journal l'Écho	304,40
Info Page, IPA service incendie	97,21
Agat Laboratoires, analyses eau potable et eau usée	876,15
L'Écho St-François, publication	1125,58
Air Liquide, cylindre (Garage)	413,36
Philippe Gosselin, 2101,7 litres à 1,4921 diesel	3605,56
Pagenet, téléavertisseurs	57,20
Médial Services-Conseil-SST, forfait mutuelle FQM.....	660,02
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, cotisation 2024	150,00
Vigil Sécurité, central backup tour cellulaire, annuel	482,21
Kone inc., entretien ascenseur M. Paroisse.....	1059,24
Modellium, renouvellement 2024 – communication de masse	3904,55
Total :	20 188,32

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussions;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

6 ADMINISTRATION

6.1 DÉPÔT AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE MADAME ISABELLE FURLOTTE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE AU SIÈGE NO. 6

À la suite de la démission de madame Isabelle Furlotte à titre de conseillère municipale au siège no .6 en date du 8 janvier 2024, il y a dépôt au conseil municipal de sa lettre de démission.

Après analyse et discussion;

II EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'entériner le dépôt de la lettre de démission de madame Isabelle Furlotte, à titre de conseillère municipale au siège no. 6. Cette démission est effective à compter du lundi 8 janvier 2024.

6.2 DÉPÔT DES DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES 2023

Conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le greffier ou le greffier-trésorier doit, au plus tard le **15 février de chaque année**, transmettre, **via le dépôt dans le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)**, le relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé, ou non, une déclaration d'intérêts pécuniaires.

Le directeur général et greffier trésorier dépose toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires reçues pour l'année 2023.

6.3 RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE POUR L'ANNÉE 2023

Annuellement, la Municipalité doit confirmer par résolution le bon déroulement des activités en cours d'année concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle.

Après analyse et discussion;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de confirmer qu'aucune plainte ou anomalie n'a été détectée au cours de l'année 2023 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle.

6.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT 293-2024 DÉCRÉTANT LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES AINSI QUE LES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2024

RÈGLEMENT NO 293-2024

Règlement décrétant les taux de l'imposition des taxes foncières ainsi que les tarifs des services pour l'année 2024

ATTENDU QU'UN avis de motion et le dépôt du projet de règlement a été présenté à la séance régulière du lundi 4 décembre 2023;

ATTENDU QUE le budget de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2024 a été adopté mercredi 13 décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 293-2024 DE CE CONSEIL CE QUI SUIT:

ARTICLE I

Afin de réaliser les sommes nécessaires aux dépenses d'administration, pourvoir aux améliorations et aux obligations de ladite Municipalité prévues au budget, ce Conseil ordonne et décrète:

1. Qu'une taxe foncière générale de soixante-quatorze sous (0,75\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2024 et prélevée pour l'année fiscale 2024 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins d'administration générale, du déneigement, de la voirie locale et autres.
2. Qu'une taxe foncière générale de douze sous et 5 dixièmes (0,125\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2024 et prélevée pour l'année fiscale 2024 sur tous les terrains, lots ou parties de lots avec toutes les constructions érigées ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins du service de la sécurité publique qui comprend la police, les premiers répondants et la protection incendie.
3. Qu'une taxe spéciale appelée «Ramassage de la neige» règlement No 1421995 et amendé par la résolution No 170-1997 soit imposée à chacun des propriétaires concernés dans les secteurs délimités. Un montant de cent vingt dollars (120,00\$) sera prélevé à chacun de ces propriétaires concernés pour l'année 2024, en vue de répondre aux fins dudit règlement.
4. Qu'une taxe de compensation au montant de trente dollars (30,00\$) soit imposée sur chacune des résidences, immeubles ou commerces situés à l'intérieur des secteurs où la Municipalité accorde le service de l'éclairage public par des lumières au mercure ou au sodium sur les rues ou chemins municipaux pour les fins de l'éclairage public.
5. Qu'une taxe de compensation au montant de cent soixante-cinq dollars (165,00\$) par bac vert (bac à déchets) soit imposée:
 - A) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
 - B) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
 - C) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
 - D) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
 - E) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité;

pour les fins de l'enlèvement, le transport et l'élimination des vidanges.

F) Que tous les propriétaires énumérés ci-haut et qui ont des conteneurs à la place de bacs verts (bacs à déchets) se voient imposer la taxe de compensation de la façon suivante:

½ verge cube = 1 bac vert

Donc, les propriétaires qui ont des conteneurs de cette dimension vont verser la compensation suivante:

dimensions	équivalent en bacs verts	prix par bac vert	total
Conteneur 1 v.c.	2	165,00	330,00
Conteneur 2 v.c.	4	165,00	660,00
Conteneur 3 v.c.	6	165,00	990,00
Conteneur 4 v.c.	8	165,00	1320,00
Conteneur 5 v.c.	10	165,00	1650,00
Conteneur 6 v.c.	12	165,00	1980,00
Conteneur 7 v.c.	14	165,00	2310,00
Conteneur 8 v.c.	16	165,00	2640,00

G) Concernant les exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.); le premier bac est attribué à la résidence (logement) tandis que les bacs supplémentaires sont attribués à l'entreprise agricole.

6. Qu'une taxe de compensation au montant de soixante-six dollars (66,00\$) par bac bleu (bac pour récupération) soit imposée:

- A) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
- B) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
- C) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
- D) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
- E) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité;
- F) pour les fins du service de collecte sélective des matières recyclables.
- G) Que tous les propriétaires énumérés ci-haut et qui ont des conteneurs à la place de bacs bleus (bacs pour récupération) se voient imposer la taxe de compensation de la façon suivante:

½ verge cube = 1 bac bleu

Donc, les propriétaires qui ont des conteneurs de cette dimension vont verser la compensation suivante:

DIMENSIONS	ÉQUIVALENT EN BACS BLEUS	PRIX PAR BAC BLEU	TOTAL
Conteneur 1 v.c.	2	66,00	132,00
Conteneur 2 v.c.	4	66,00	264,00
Conteneur 3 v.c.	6	66,00	396,00
Conteneur 4 v.c.	8	66,00	528,00
Conteneur 5 v.c.	10	66,00	660,00
Conteneur 6 v.c.	12	66,00	792,00
Conteneur 7 v.c.	14	66,00	924,00
Conteneur 8 v.c.	16	66,00	1056,00

G) Concernant les exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.); le premier bac est attribué à la résidence (logement) tandis que les bacs supplémentaires sont attribués à l'entreprise agricole.

7. A) Qu'une taxe de compensation au montant de soixante-dix-huit dollars et soixante-dix-neuf sous (78,79\$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupant d'immeubles à des fins résidentielles et desservis par un réseau collecteur d'égout, pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.

B) Qu'une taxe foncière spéciale de dix sous, sept dixièmes, six centièmes et cinq millièmes (0,10765\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2024 sur tous les biens-fonds ou immeubles commerciaux et industriels et desservis par un réseau collecteur d'égout, pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.

8. A) Qu'une taxe de compensation au montant de cent quatre-vingt-cinq dollars (185,00\$) /unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels dans le secteur desservi par l'aqueduc, pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.

B) Qu'une taxe de compensation au montant de deux cent huit dollars (208,00\$) /unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels dans le secteur desservi par l'aqueduc pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.

C) Qu'une taxe foncière spéciale d'un sou, sept dixièmes, cinq centièmes et huit millièmes (0,01758\$) par cent dollars d'évaluation, soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2024 et prélevée pour l'année fiscale 2024 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.

D) Qu'une taxe foncière spéciale d'un sou, neuf dixièmes, sept centièmes et quatre millièmes (0,01974\$) par cent

dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2024 et prélevée pour l'année fiscale 2024 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.

- E) Qu'une taxe foncière spéciale de deux dixièmes, quatre centièmes et trois millièmes (0,00243\$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2024 et prélevée pour l'année fiscale 2024 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur les biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de réfection de l'aqueduc et l'égout. (Règlement 279-2021).
- F) Qu'une taxe de compensation au montant de cinquante-quatre dollars (54,00\$) /unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout pour les fins de réfection de l'aqueduc et l'égout. Lorsqu'un immeuble n'est desservi que par l'aqueduc ou l'égout, le montant de la compensation sera réduit de 50% (27,00\$). (Règlement 279-2021).

CATÉGORIES D'IMMEUBLES

Catégories d'immeubles	Nombre d'unités
A. Résidence unifamiliale	1 unité
B. Immeuble résidentiel autre que résidence unifamiliale	1 unité par logement
C. Maison de chambres (gîte) incluant la résidence, ou résidence pour personnes âgées, ou résidence d'accueil, ou motel	1 unité plus 0,25 unité par chambre offerte en location
D. Institution financière	2 unités
E. Commerce d'alimentation, dépanneur	1 unité
F. Casse-croûte	1 unité
G. Salon funéraire	1,5 unité
H. Pharmacie	1 unité
I. Bureau de poste	1 unité
J. Atelier	1 unité
K. Salon de coiffure intégré à la résidence	0,25 unité
L. Garage	2 unités
M. Salle des loisirs	3 unités
N. Quincaillerie et meunerie sur même complexe	7 unités
O. Industrie ou entrepôt sans compteur d'eau	7 unités
P. Industrie dont la consommation d'eau est contrôlée par un compteur d'eau	6 unités + 1 unité par 400 m ³ /an industrie de fabrication de meubles minimum de 27 unités fabricant d'outillages minimum de 32 unités industrie de fabrication d'étagères minimum de 29 unités
Q. Commerce dont la consommation d'eau est contrôlée par un compteur d'eau	1 unité par 400 m ³ /an
R. Exploitation agricole	1 unité par 6 unités animales maximum de 25 unités
S. Commerce de service intégré à la résidence non spécifiquement énuméré	0,25 unité par commerce

9. Tarif par «bâtiment» ou «résidence isolée» pour la vidange des boues des installations septiques.

Bâtiment Un bâtiment qui n'est pas utilisé comme résidence isolée ou dont une partie n'est pas utilisée comme résidence isolée et d'où sont déversées vers l'extérieur des eaux ménagères ou des eaux usées.

Résidence isolée Une habitation non raccordée à un réseau d'égout autorisé par le ministère de l'Environnement en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. Chap. M-15.2).

Le tarif annuel de base pour une vidange aux quatre (4) ans pour l'occupation saisonnière et aux deux (2) ans pour

l'occupation permanente, par «bâtiment» ou «résidence isolée» (tel que défini ci-haut) non desservi par un réseau d'égout sanitaire autorisé par le ministère du Développement durable et de l'Environnement du Québec, exigé du propriétaire de tout immeuble imposable sur lequel on retrouve tel bâtiment ou résidence isolée et prélevé est de cent trente-neuf dollars (139\$) pour une occupation permanente et de soixante-neuf dollars et cinquante sous (69,50\$) pour une occupation saisonnière. Toute vidange, autre que celles prévues au tarif de base, fera l'objet d'une facturation supplémentaire au tarif prévu au règlement de la MRC de Montmagny concernant la gestion des boues des installations septiques.

ARTICLE II

- 1.- Les taxes foncières générales ou spéciales et les compensations imposées par le règlement deviennent dues et exigibles, si elles sont inférieures à trois cents dollars, en un seul versement, le 1er avril; si le total excède trois cents dollars elles sont payables en six versements égaux devenant dues le 1er avril, 1er mai, 1er juin, 1er août, 1er septembre et 1er octobre de l'année en cours.
- 2.- Qu'un intérêt au taux de dix-huit pour cent (18%) l'an soit chargé sur les taxes imposées par le présent règlement, trente jours après leur date respective d'échéance.
Le même taux d'intérêt s'applique sur toute taxe au montant dû antérieur à l'année en cours.

ARTICLE III

Dans le cas de maisons à appartements ou à logements multiples, les taxes de vidanges sont imposées aux propriétaires de ces immeubles et lesdits propriétaires sont personnellement responsables de ces taxes de leurs locataires ou occupants.

ARTICLE IV

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

Après analyse et discussion;

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le Règlement 293-2024 décrétant les taux d'imposition des taxes foncières ainsi que les tarifs des services municipaux pour l'année 2024.

6.5 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2024

À chaque début d'année, le conseil municipal nomme un maire suppléant pour une durée d'un an, qui remplacera le maire en son absence ou à la demande de ce dernier.

Après analyse et discussion;

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer monsieur Jean-Yves Gosselin, maire suppléant, pour l'année 2024 et ce jusqu'à son prochain remplaçant. Monsieur Gosselin ayant accepté, cette nomination est maintenant effective.

6.6 NOMINATION DES CONSEILLER(ÈRE)(S) SUR DIFFÉRENTS COMITÉS OU ORGANISMES POUR L'ANNÉE 2024

En début d'année, le conseil désigne des conseillers et conseillères afin de siéger sur différents comités ou organismes.

La liste des organismes ou comité 2022 était la suivante :

- Travaux publics, déneigement et eau potable
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Régie intermunicipale Anse à Gilles
- Conseil d'établissement La Francolière
- Sécurité incendie
- Ressources humaines et gestion municipale
- Société de développement
- Loisirs et vie communautaire
- Politique familiale et aînés
- Habitations patrimoniales
- Office municipale d'habitation (OMH)

Après analyse et discussion;

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'entériner les nominations du conseil municipal au sein des comités ou organismes suivants pour l'année 2024:

- Travaux publics, déneigement et eau potable : Frédéric Jean
- Ressources humaines et gestion municipale : Chantal Blanchette
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU) : Jean-Yves Gosselin
- Société de développement : Jean-Yves Gosselin
- Régie intermunicipale Anse à Gilles : Jean-Yves Gosselin
- Loisirs, vie communautaire, nouveaux arrivants et immigrants : Sandra Proulx et Chantal Blanchette
- Comité d'établissement, La Francolière : Sandra Proulx
- Politique familiale et aînées : Jean-Yves Gosselin
- Sécurité incendie : Jean-Guy St-Pierre
- Habitations patrimoniales : Jean-Yves Gosselin
- Office municipale d'habitation (OMH) : Melyssa Talbot Blais
- Santé et services sociaux : Melyssa Talbot Blais, Jean-Yves Gosselin, Frédéric Jean

6.7 NOMINATION D'UN INSPECTEUR EN MAUVAISES HERBES POUR 2024

À chaque début d'année, le conseil nomme un inspecteur en mauvaises herbes pour une durée d'un an afin de veiller et de s'occuper du dossier des mauvaises herbes dans la municipalité lorsqu'une demande est formulée au bureau municipal par les contribuables.

Après analyse et discussion;

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer monsieur Jean-Guy St-Pierre à titre d'inspecteur en mauvaises herbes pour une durée d'un an ou jusqu'à son prochain remplaçant. Monsieur St-Pierre ayant accepté, cette nomination est maintenant effective.

6.8 RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À L'ADMQ 2024

L'Association des directeurs municipaux du Québec est la source de référence et d'accompagnement des directeurs généraux et greffiers-trésoriers du Québec. Elle rassemble quelque 1 100 membres répartis dans près de 850 municipalités de petite et de moyenne taille principalement.

Annuellement, le directeur souhaite faire partie de cette association pour les conseils, formations, échanges, etc. qu'elle offre à ses membres pour un montant de cotisation annuelle au montant de 495\$ taxes en sus.

Après analyse et discussion;

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU de défrayer un montant de 495\$ taxes en sus pour l'adhésion 2024 à l'ADMQ pour le directeur général.

6.9 AJUSTEMENT DU COÛT MENSUEL DES LOYERS POUR 2024

Annuellement, la Municipalité procède à la révision du coût mensuel des loyers effectif le 1^{er} juillet.

Après analyse et discussion;

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à l'ajustement du coût mensuel des loyers pour 2024 en majorant de 15\$ le montant actuel de chaque loyer. Cette majoration prendra effet le 1^{er} juillet 2024.

7 LOISIRS

7.1 PATINOIRE MUNICIPALE

Il y a discussion sur les difficultés rencontrées depuis le début de la saison pour l'utilisation de la patinoire municipale. La température a été un obstacle majeur jusqu'à la fin décembre. Le tout devrait rentrer dans l'ordre sous peu.

8 TRAVAUX PUBLICS

Aucun sujet pour ce point.

9 EAU – AQUEDUC –ÉGOUTS

Aucun sujet pour ce point.

10 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVILE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR DÉCEMBRE 2023

Le rapport mensuel du service des incendies pour décembre 2023 est déposé au conseil.

10.2 RENOUELEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR DES INCENDIES POUR 2024

À chaque début d'année, le conseil procède au renouvellement du mandat du directeur des incendies pour un an. Étant donné l'excellent travail de monsieur Jacques Théberge, et ce depuis maintenant plusieurs années, le conseil souhaite de la continuité.

Après analyse et discussion;

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer monsieur Jacques Théberge, directeur du service des incendies pour l'année 2024 ou jusqu'à son prochain remplaçant. Monsieur Théberge ayant accepté, cette nomination est maintenant effective.

10.3 NOMINATION D'UN GARDE FEU MUNICIPAL POUR 2024

À chaque début d'année, le conseil nomme un garde feu pour une période d'un an afin d'émettre des permis de feu à ciel ouvert dans la municipalité et de faire respecter la réglementation à cet effet. Une demande est formulée au chef pompier afin de s'occuper de cette tâche.

Après analyse et discussion;

Il EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer monsieur Jacques Théberge à titre de garde feu municipal pour l'année 2024 ou jusqu'à son prochain remplaçant. Monsieur Théberge ayant accepté, cette nomination est maintenant effective.

11 URBANISME

Aucun point

12 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

Aucun point.

13 CORRESPONDANCE

13.1 LETTRE DE L'ÉCOLE LA FRANCOLIÈRE CONCERNANT LA BIBLIOTHÈQUE

13.2 LETTRE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT SUR LES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

13.3 LETTRE DU MAPAQ

14 VARIA

Aucun point au varia.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées par des contribuables présents à la séance du conseil sur les sujets suivants :

- L'état d'avancement de la garderie
- Dossier du pont Rivard
- Les locaux de la maison de la paroisse
- Les activités hivernales
- Ouverture et entretien de la patinoire municipale
- Projet de baseball
- Lumières de rue défectueuses
- Démission au siège no. 6, élections à venir.

16 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière du conseil. Il est présentement 20h18.

Frédéric Jean, Maire

Jean-Eudes Gaudet, Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Jacques Dumont
Conseiller
absent le mardi

6101, rue des Moissons
Lévis (Québec) G6Y 0T2
T 418 833-2133
F 418 833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com

Devenir membre pour deux ans

Toutes les adhésions reçues dans l'année en cours seront valides pour l'entièreté de l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. De plus, il sera possible de payer sa cotisation pour deux ans toujours au coût annuel de 5\$.

Membres 2024

Soutiens ton journal communautaire par un geste simple, deviens membre en payant une cotisation annuel de 5\$ ou 10\$ pour 2 ans.

Membre Organisme

Centre Gym-Santé SFRDS
Cercle des fermières de
St-François

Membre Élite

France Bernier
Louise Dumas
Louis-Marie Garant

Jean-Yves Gosselin

Membre individuel

Jean-Guy April
Guillaume Berger-Sidwell
Michèle Bernard
Christine Bernier
Chantal Bilodeau
Dany Blais
Huguette Blais
Marc Blais
Christiane Bombardier
Isabelle Bonneau
Léo Boucher
Sylvie Boucher
Francine Bouffard
Huguette Bouffard
Richard Boulet
Alan Boulet-Cantos
Yves Bourdeau
Marie-Claude Breton
Gilles Buteau
Richard Buteau
Pierre Cauffopé
Céline Chabot
Gisèle Cloutier
Joannie Corriveau
Patricia Corriveau
Raynald Corriveau
Yvan Corriveau
Rosaire Couture
Thi-Minh Tram Dinh
Maxime Dufour
Solange Dumas
Marianne Gagnon
Rolande Gamache
Guy Garant
Hélène Garant
Louis-Marie Garant
Martine Garant
Caroline Gaudreau

Elisabeth Gaudreault
Aurèle Gendron
Diane Gendron
Gary Gendron
Mélanie Gendron
Alison Gingras
Justin Girard Berthelot
Jean-Yves Gosselin
Louissette Gourgues
Anne Guichard
Cendrine Guillemette
Berthe Guimont
Linda Guimont
Marie Guimont
Simon-Pierre Houde
Caroline Jean
Nicole Labonté
Cécile Labrecque
Jacques Lacroix
Sylvie Lacroix
Denis Laflamme
Marie Laflamme
Raynald Laflamme
Rosaire Laflamme
Yves Laflamme
Monique Laliberté
Gilles Lamonde
Jean-Yves Lamonde
Lorraine Lamonde
Marianne Lamonde
Paul-Émile Lamonde
Léonie Lapointe
Patricia Leblanc
Marc-André Lehouillier
Normand Lesieur
Wilfrid Marceau
Marie Marcoux
Suzanne Mercier
Benoit Morin
Bernard Morin
Jacques Morin
Jean Morin
Norbert Morin
Simon Morin
Bérangère Noël
Valérie Noël
Chloé Ouellette

Sandra Paquet
Lucie Paré
Sonia Paré
Réjean Pellerin
Roger Pellerin
Herman Pelletier
Christian Picard
Gaby Picard
Ghyslain Picard
Albert Proulx
Thérèse Racine
Cécile Rémillard
Denis Rémillard
Kim Rémillard
Marc-Antoine Rémillard
Judy-Ann Richard
Ghislaine Robin
Benjamin Roy
Daniel Roy
Élisabeth Roy
Rita Roy Lamonde
Valérie Savoie
Erika Sony Beaulieu
France St-Hilaire
Caroline St-Pierre
Jany St-Pierre
Aline Théberge
Gilles Théberge
Gustave Théberge
Jacques Théberge
Margo Théberge
Stéphane Théberge
Yannick Théberge
Zacharie Théberge
Kevin Tremblay
Mario Tremblay
Sébastien Vaillancourt

Liste à jour 26 janvier 2024



Migraine

Même si elle affecte plus souvent les femmes de **18 à 50 ans**, la migraine touche des hommes et des femmes de tout âge. Savoir la distinguer des autres céphalées (maux de tête) et reconnaître ce qui peut la déclencher aide à la traiter efficacement.

DE QUOI S'AGIT-IL?

La migraine est la **3^e maladie la plus fréquente** au monde et se transmet souvent d'une génération à l'autre. Sa cause est complexe et implique plusieurs zones du cerveau avec entre autres des facteurs chimiques, électriques et inflammatoires.

La migraine est un type de mal de tête qui se manifeste par des crises. Celles-ci peuvent durer de **2 à 72 heures**, et leur fréquence varie d'une personne à l'autre. Voici quelques signes ou symptômes qui permettent de distinguer la migraine d'un autre mal de tête ordinaire :

- une douleur intense, débutant souvent d'un seul côté de la tête;
- une douleur sous forme de pulsations ou d'élanements;
- une douleur au cou;
- des nausées et des vomissements;
- une hypersensibilité au bruit, à la lumière et aux odeurs;
- une augmentation de la douleur lors d'une activité physique aussi simple que l'utilisation d'un escalier.

Consultez votre professionnel de la santé pour en apprendre davantage.

On est là pour vous !

Proxim

Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728



418-241-4141

4, Boul. Taché Ouest, Montmagny

maniacmoto.ca



Consultez notre
inventaire électrique

[VOIR L'INVENTAIRE](#)



Consultez notre inventaire
Nous avons un vaste choix

[VOIR L'INVENTAIRE](#)



Consultez notre
inventaire CF Moto

[VOIR L'INVENTAIRE](#)



Consultez notre
inventaire Yamaha

[VOIR L'INVENTAIRE](#)

